

UFCV



Projet éducatif de l'association

Table des matières

	PAGES
Un projet éducatif : Pour qui ? Pour quoi ?	- 3 -
Valeurs de l'UFCV et intentions éducatives	- 6 -
1- ÉDUQUER ENSEMBLE	- 9 -
1.1. Une communauté éducative au service de la personne	- 9 -
1.2. De l'interdit qui fait sens	- 11 -
2- S'ADAPTER ET RESTER EN MOUVEMENT	- 12 -
2.1. S'adapter à chacun, c'est prendre en compte les différences et lutter contre les inégalités	- 12 -
2.2. Evaluer pour continuer d'avancer	- 13 -
2.3. Le cadre comme espace de liberté	- 16 -
3- LIBÉRER ET DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR	- 17 -
3.1. La liberté dans l'éducation et l'expression des opinions	- 17 -
3.2. L'autonomie	- 19 -
3.3. La pratique, l'action, au cœur de l'éducation	- 21 -
4- ENCHANTER L'ÉDUCATION	- 21 -
4.1. Le temps dans l'éducation	- 21 -
4.2. L'espace dans l'apprentissage et dans l'éducation	- 23 -
4.3. La curiosité au cœur de l'apprentissage, l'importance de donner envie	- 24 -
Des pédagogies actives à l'alter'action	- 29 -
De l'éducation populaire naissent les méthodes actives	- 29 -
Des méthodes actives vers l'alter'action	- 29 -
L'UFCV utilise et conçoit des méthodes alter'actives	- 30 -
La personne au cœur de chaque pédagogie	- 31 -
Prendre en compte la personne dans sa globalité	- 31 -
Nager à contre-courant	- 32 -
Modes d'intervention	- 33 -
La pédagogie du collectif et de la coopération	- 39 -
Modes d'intervention	- 39 -
La pédagogie de l'expérience	- 40 -
Modes d'intervention	- 41 -
Annexes – Encarts	- 43 -
L'imaginaire	- 43 -
La place de l'ennui et de la rêverie	- 43 -
Zoom sur la place de l'éducateur	- 44 -
Glossaire	- 46 -

Un projet éducatif : Pour qui ? Pour quoi ?

L'histoire de la personne à l'UFCV

Créée en 1907, l'association UFCV vise depuis toujours l'épanouissement de chacun et la conception de la personne est au cœur de ses réflexions. Elle puise son inspiration sur la primauté de la personne dans la pensée d'Emmanuel MOUNIER, philosophe humaniste français du XX^e siècle. De cette rencontre avec Emmanuel MOUNIER et son « *personnalisme communautaire*¹ », l'UFCV en garde une considération de chaque être humain dans sa singularité biologique et psychologique ainsi que dans ses spécificités, qu'elles soient perceptibles ou non. « *Pour l'UFCV, la personne doit être appréhendée avec son histoire, ses envies, ses besoins, ses convictions, ses forces et ses fragilités... mais aussi au regard du contexte et du cadre dans lesquels elle se trouve*² ».

Pour autant, la personne ne peut s'épanouir sans les autres et l'UFCV considère que « promouvoir le collectif permet de cultiver la diversité et d'induire le respect de chacun ». L'association présente ainsi sa vision de la personne au cœur

du collectif comme la clef de voûte d'une société pour tous : « vivre ensemble c'est chercher des solutions pour que chaque personne trouve sa place dans la société ».

Penser l'éducation dans un monde en pleine mutation

Comme le soulignent Nathanaël Wallenhorst et Renaud Hétier³, penser l'éducation aujourd'hui ne peut se faire sans considérer les multiples mutations que subit notre planète (environnementale, climatique, sociétale...) et l'ampleur de l'empreinte humaine sur « le système Terre ». L'éducation doit nécessairement se penser dans son environnement et son possible devenir. Dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, l'éducation doit ainsi permettre à chacun d'ouvrir son esprit critique, de s'éveiller à une vision systémique du monde et d'encourager la préservation de l'environnement, à l'ère dite de l'anthropocène.

¹ Emmanuel Mounier, *Révolution personaliste et communautaire*, Éditions Montaigne, 1934 ; *Traité du caractère*, Éditions du Seuil, 1946.

² UFCV. Projet associatif de l'UFCV. 2020, p. 48.

³ Renaud Hétier & Nathanaël Wallenhorst, *Penser l'éducation à l'époque de l'anthropocène*, Éditions Le Bord de l'eau, 2023.

Pour l'UFCV, avancer vers une transition écologique, c'est travailler sur un plan collectif et individuel à la hauteur des enjeux planétaires. L'ensemble des acteurs éducatifs ont un rôle essentiel pour aider chacun à comprendre les différents processus d'adaptation et de reconstruction à mettre en place pour atteindre un nouvel équilibre. Les associations d'éducation populaire, par leur pédagogie « incubatrice-créatrice », jouent un rôle essentiel dans l'appropriation des enjeux écologiques par le plus grand nombre.

Le projet éducatif de l'UFCV, une continuité

La rédaction du projet éducatif de l'UFCV s'inscrit donc dans une démarche de continuité de sa pensée et s'articule autour des valeurs fondamentales et des enjeux qui l'animent.

Ce projet, élaboré et rédigé avec la contribution de l'ensemble du réseau de l'UFCV, constitue la synthèse de ses intentions éducatives et des pédagogies mobilisées par l'association.

Dans son projet associatif, l'UFCV précise qu' « [...], éduquer, c'est avant tout permettre à chacun de prendre le chemin d'une réussite ! ». La réussite de la personne

n'est donc pas uniquement le fruit de sa responsabilité individuelle. Il relève de la responsabilité de l'UFCV comme association d'éducation populaire en réseau, de mettre en œuvre les conditions qui permettent à chaque partie prenante de construire sa réussite.

Au-delà de satisfaire à une obligation légale pour la formation professionnelle qualifiante, ou réglementaire pour les accueils collectifs de mineurs (ACM), le présent projet fournit un cadre à l'ensemble des acteurs de l'association : bénévoles, volontaires, salariés, bénéficiaires, adhérents, partenaires... Il constitue un recueil de lignes de conduite garantissant la cohérence des dispositifs mis en œuvre dans l'ensemble des activités et espaces de l'UFCV. Le projet éducatif engage donc chaque acteur de l'UFCV à respecter les principes éducatifs et les pédagogies définis collectivement.

Il rassemble également des repères permettant de situer l'association dans le vaste champ de l'éducation. En ce sens, il peut être une référence pour les adhérents collectifs et individuels de l'UFCV qui souhaitent s'en réclamer.

Le projet éducatif représente une ressource essentielle pour chaque acteur ayant une intervention éducative au sein de l'association. Il permet :

- D'orienter le développement de la qualité éducative de l'UFCV, en s'appuyant sur des intentions explicites qui pourront faire l'objet d'une démarche d'évaluation continue ;
- De structurer l'intervention éducative sous forme de méthode, en fournissant un référentiel aux acteurs chargés d'élaborer le projet pédagogique de leur dispositif.

Enfin, pour les publics de l'UFCV, il est un gage de qualité des actions proposées par l'association.

Sur la base de ce projet éducatif, chaque acteur mettra en œuvre un projet pédagogique cohérent avec son public, son activité et son territoire d'action. Depuis sa fondation, l'UFCV entend s'adapter à chaque groupe, à chaque personne. C'est ainsi que nous faisons société.

**Mettons en commun
ce que nous avons
de meilleur et
enrichissons-nous
de nos mutuelles
différences.**

Paul Valéry

Valeurs de l'UFCV et intentions éducatives

Le projet éducatif de l'UFCV s'origine dans des finalités qui sont un guide pour l'action. Il est centré sur la personne qui, pour s'épanouir au sein d'un groupe et d'une société, doit être prise en considération dans sa singularité. L'association invite chacun à se déterminer et à agir, à s'impliquer pour soi et pour les autres.

Dans le respect des principes de laïcité et de pluralisme, l'UFCV agit prioritairement pour :

■ **Combattre** toute forme de sectarisme et d'exclusion et porter attention aux personnes les plus défavorisées ou fragilisées.

■ **Favoriser** la création de liens entre les générations et le développement d'actions de solidarité.

■ **Accompagner** les personnes dans leur droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.

■ **Donner** les moyens à chacun d'être acteur de sa vie et de se réaliser en agissant pour les autres.

■ **Encourager** la prise de responsabilités, le sens critique, et l'engagement volontaire et bénévole.

C'est dans ce cadre de valeurs que doivent être comprises les intentions qui guident ce projet éducatif :

■ **Éduquer ensemble**, c'est garantir la coordination d'une communauté de partenaires, d'un réseau au sein duquel la personne sera active de son parcours d'apprentissage tout au long de la vie. C'est également défendre et promouvoir l'éducation populaire comme mode d'intervention à la fois pour des actions éducatives auprès de la personne mais également comme mode de coordination de projets et de réseaux.

■ **S'adapter et rester en mouvement**, c'est permettre à la personne d'évoluer dans un cadre garantissant son intégrité au sein du groupe ainsi qu'une équité de considération et de traitement. C'est également permettre à toutes et tous, sans discrimination, d'accéder à la participation sociale, à la prise de responsabilité et à la parole. C'est enfin mettre en œuvre les

conditions pour que les dispositifs animés et coordonnés par l'UFCV soient respectueux de l'environnement. Les dispositifs et méthodes ainsi mis en œuvre sont évalués régulièrement afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

■ **Libérer et développer le pouvoir d'agir**, c'est utiliser les notions de cadre et d'interdit pour délimiter un espace de liberté et de possibles, donner confiance à la personne et lui permettre de s'exprimer pleinement. La personne acquiert de l'autonomie et se réalise par des apprentissages basés sur la pratique, les erreurs, les réussites et l'expérience partagées.

■ **Enchanter l'éducation**, c'est investir tous les possibles en mettant les temps et les espaces à contribution dans les projets pédagogiques, par une adaptation permanente en fonction des contextes dans lesquels la personne évolue. C'est ainsi que la surprise, la variété et l'exploration suscitent la curiosité et l'envie d'apprendre. L'UFCV accompagne la personne dans des situations de coopération et convoque l'imaginaire pour grandir et s'émanciper.

Intentions éducatives de l'UFCV

1- Éduquer ensemble

1.1. UNE COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA PERSONNE

La communauté éducative est formée par l'ensemble des parties prenantes de l'éducation : familles, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs, acteurs du territoire... Tel un réseau d'acteurs interconnectés, cette communauté intervient dans tout le processus éducatif de la personne, de son plus jeune âge à l'âge adulte.

La continuité éducative représente l'ensemble de cette chaîne éducative dans laquelle la personne est actrice tout au long de sa vie. Ce terme induit l'idée d'une cohésion entre les différentes entités pédagogiques qui jalonnent ce parcours d'apprentissage, afin d'assurer un réel suivi dans l'intérêt du développement de la personne. Pour permettre la continuité éducative, il est nécessaire de se référer à un dispositif coordonné permettant aux différents intervenants de connaître le parcours antérieur de la personne (d'où elle vient ?) et ses projets ultérieurs (où compte-t-elle aller ?). Ce suivi commence dès les premières expériences et se poursuit indéfiniment.

Aider à la reconnaissance de toutes les éducations

Cette idée de continuité entre les éducations formelles, non formelles et informelles fait partie intégrante du projet associatif de l'UFCV. La place de l'éducation populaire dans l'éducation de chacun n'est pas suffisamment visible par la société, malgré un impact important dans l'apprentissage social et citoyen. Les actions conduites par les associations et les travaux réalisés par tous leurs acteurs auprès des différents publics méritent une nouvelle appréciation de la part des contemporains.

Forte de son expérience dans la coordination de dispositifs multipartenariaux, l'UFCV utilise sa capacité à organiser la continuité éducative des bénéficiaires de ses actions comme l'une des traductions concrètes de son agrément d'association éducative complémentaire de l'enseignement public et de ses reconnaissances d'utilité publique et sociale.

Avancer tous ensemble dans le même sens, pour le bien de la personne

Afin d'aider à ériger ce pont entre les parties prenantes de la progression de chaque individu, l'UFCV propose dans ses différentes interventions de :

- coordonner des espaces de concertation et d'échanges qui permettent de construire avec toutes les parties prenantes un projet pédagogique cohérent et évolutif ;

- proposer et coconstruire des outils de liaison entre les acteurs éducatifs ;

- impliquer les personnes apprenantes dans ces espaces de réflexion communs ;

- permettre à chaque personne de contribuer à l'élaboration d'un projet pédagogique global pour les dispositifs individualisés.

Lorsque les actions sont mises en place pour des collectifs importants, deux catégories d'organisation démocratiques sont privilégiées pour garantir la participation de toutes les parties-prenantes :

- l'échange et la co-construction entre acteurs via un système de représentation dans des instances de pilotage ;

- l'instauration de relais et d'outils pour recueillir à tout moment l'expression des individus (bureau ouvert, boîtes à idées, messagerie contact, boîte à émotions, temps de régulation...). Lorsque la mise en place d'instances de pilotage est nécessaire, celles-ci sont animées selon des principes participatifs propres à l'éducation populaire.

Une continuité éducative adaptée aux réalités de terrain

Les accueils collectifs de mineurs sont au point de départ de cette démarche, en s'occupant des enfants sur les temps péri et extrascolaires, de la maternelle à la majorité. Leur bon fonctionnement requiert un échange entre l'équipe d'animation et les autres acteurs éducatifs du territoire. Les équipes pédagogiques des ACM agissent ainsi en lien avec les familles, les établissements scolaires, mais également d'autres tiers éducatifs⁴ tels que les bibliothèques ou les associations sportives et artistiques.

De fait, la responsabilité de la continuité éducative engage les formateurs des équipes d'animation. L'importance de la collaboration et de la complémentarité entre acteurs éducatifs doit prendre sens dès le début des formations. Ainsi, le formateur, qu'il intervienne dans le cadre de la formation Bafa, des formations professionnelles de l'animation ou dans le cadre de la formation des encadrants de séjours adaptés, a pour tâche de faire prendre conscience aux stagiaires l'importance de cette continuité éducative pour les futurs publics encadrés.

Il va de soi que le formateur s'inscrit lui aussi dans une logique de cohérence éducative envers ses apprenants. Pour l'UFCV, le Bafa par exemple ne doit pas constituer une parenthèse pour le stagiaire. Il est une étape à part entière de son développement qui tient compte de sa progression au cours de la formation tout en valorisant ses précédents acquis pour les mettre au service du groupe.

Dans le cadre des séjours et loisirs pour les personnes en situation de handicap, la continuité éducative se traduit principalement par le lien créé avec les familles et les institutions d'accueil spécialisé pour garantir un

accompagnement de qualité. Tout en visant la complémentarité des interventions pédagogiques, les équipes d'encadrement veillent ainsi à s'informer auprès des différents acteurs éducatifs, à communiquer mais aussi à sensibiliser et former les potentiels intervenants des lieux de séjours et loisirs.

Plus généralement, l'UFCV s'engage à appliquer sans exception le principe de continuité éducative pour chaque personne évoluant en son sein, quel que soit son rôle dans l'association.

1.2. DE L'INTERDIT QUI FAIT SENS

Entre les pulsions et les passions propres à l'être humain et la vie en société, l'interdit joue le rôle d'un vecteur de médiation. Intimement lié au cadre, il intervient pour poser des limites et vise en premier lieu la sécurité physique, morale et affective de chaque personne et protège les droits de chacun.

L'UFCV s'inscrit dans une société régie par des lois et des règles. Elle intervient dans des domaines éducatifs différents où le cadre a pour but premier de permettre le bien vivre ensemble. Les acteurs de l'association, quels qu'ils soient, en sont les garants et se

⁴Tiers éducatif : référence à toute personne ou entité extérieure à l'école ou à la famille, mais qui contribue de manière significative à l'éducation et au développement des individus. Ce concept élargit le cercle traditionnel des acteurs éducatifs pour inclure des personnes ou des institutions telles que les associations, les organisations communautaires, les bibliothèques, les musées, les centres de loisirs, les entreprises, les médias, etc.

doivent de mettre en place des actions favorisant :

- la compréhension par chaque personne des lois et des règles définies et/ou fixées ;
- la participation à l'élaboration des règles dès que cela est possible ;
- le développement de l'esprit critique ;
- le recours à des sanctions adaptées en cas de transgression.

Le travail de compréhension et d'élaboration des règles place le conflit comme une source d'apprentissage, permettant d'acquérir ou de renforcer les aptitudes de chaque personne à la résolution positive des différends. Chacun cherche des terrains d'entente, des compromis voire des consensus, tout en respectant l'autre.

2- S'adapter et rester en mouvement

Pour s'adapter aux différentes évolutions sociétales, l'UFCV reste en mouvement et repense ses actions éducatives dès que

cela est nécessaire. Son intervention auprès d'un large public et de nombreux acteurs est donc agile et permet à chaque personne de s'émanciper, quelles que soient les situations. Cette dynamique s'inscrit également dans les enjeux de la transition écologique.

L'UFCV innove et œuvre pour développer les capacités d'adaptation et de résilience de chaque personne. Éduquer c'est aussi permettre à chacun de réagir face à des situations complexes ou inédites.

2.1. S'ADAPTER À CHACUN, C'EST PRENDRE EN COMPTE LES DIFFÉRENCES ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS.

Tout le monde peut être victime d'une discrimination. Elle advient lorsque, dans une situation comparable, une personne subit un traitement défavorable sur la base de l'un des critères prohibés par la loi⁵. Les discriminations produisent un effet délétère sur les victimes, leur faisant perdre confiance dans l'état de droit, nourrissant le ressentiment et le rejet des valeurs communes et augmentant les replis identitaires et communautaires. Pour lutter contre les discriminations, l'UFCV prône l'équité, en accor-

dant un traitement comparable dans une situation comparable.

Au-delà de l'approche juridique de la discrimination, l'association s'engage activement aux côtés des personnes victimes des inégalités traversant notre société. Cet engagement ne se traduit pas seulement par des actions de solidarité, mais plus fondamentalement par une approche militante de l'éducation populaire comme combat démocratique. L'accès à la parole, à l'action collective, et plus largement à la participation sociale, est un droit qui se conquiert et se défend. Il est dû à toute personne.

C'est pourquoi l'UFCV met en œuvre des situations éducatives inclusives en agissant sur :

- les conditions d'accès à chacune de ses actions ;
- les vecteurs de communication et les méthodes d'animation ;
- la conception et le pilotage de dispositifs partagés avec des partenaires spécialisés dans l'accompagnement de publics à besoins spécifiques.

2.2. ÉVALUER POUR CONTINUER D'AVANCER

Dans le champ éducatif, l'évaluation permet de mesurer l'écart entre un résultat initial envisagé (les objectifs d'un projet, d'une activité ou d'une action...) et un résultat concret. Elle offre à la personne ainsi qu'aux éducateurs un outil pour avancer individuellement et collectivement.

Dans la littérature scientifique⁶, on distingue souvent trois types d'évaluation :

L'évaluation diagnostique ou d'orientation : dans la continuité éducative, s'inscrit et permet d'identifier les acquis de l'apprenant et de lui proposer, voire de construire avec lui, un parcours adapté, tout en respectant le cadre général et collectif de la formation.

Évaluation formative : réalisée durant le temps de formation, elle offre la possibilité d'en ajuster les enseignements. Évaluer l'action pour en améliorer le déroulé.

Évaluation sommative ou certificative : prévue en fin de processus de formation et en cohérence avec l'évaluation formative, elle permet de certifier les acquisitions.

⁶ Philippe Perrenoud, *L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Entre deux logiques*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 1998 ; *La fabrication de l'excellence scolaire. Du curriculum aux pratiques d'évaluation*. Éditions Librairie Droz, 2010.

⁵ Articles 225-1 et suivants du code pénal.

L'évaluation, une arme contre l'obsolescence

L'évaluation est, selon l'UFCV, la pierre angulaire d'une démarche de qualité au fonctionnement cyclique : sans évaluation, les pratiques se figent et s'éloignent rapidement des besoins des personnes : elles sont condamnées à l'obsolescence. Pour l'association, l'évaluation est également un moyen de garantir la cohérence des projets avec ses publics. Elle permet à l'UFCV d'organiser et d'améliorer ses actions, de manière à construire une société plus solidaire, éducative, inclusive et écologique.

L'évaluation est ainsi conçue comme un outil de progression dans un parcours éducatif et dans un parcours d'engagement. Elle convie nécessairement la personne à être pleinement actrice de son évolution, par le biais de l'écoute active, de techniques de régulation et d'échanges avec les différents acteurs. La définition des objectifs d'une action éducative et du cadre dans lequel elle s'inscrit (certification, réglementation, règles de vie, etc.) est un exercice collectif qui doit impliquer chaque partie prenante.

L'UFCV conçoit l'évaluation comme la photographie d'un

« instant T » utile pour une base de travail. Des facteurs comme la subjectivité de l'autorité en charge d'évaluer ainsi que l'état psychoaffectif du ou des évalués entrent en jeu pendant son déroulement. Autant de facteurs externes à prendre en compte pour adapter au mieux les actions subséquentes.

Une vigilance à avoir

L'évaluation propose régulièrement des barèmes inatteignables auxquels l'UFCV ne souscrit pas. La société érige un certain nombre de modèles au rang de références, faisant souvent de l'évaluation une épreuve consistant à vérifier la capacité de la personne à entrer dans un moule prédéfini. Ces dérives sont réelles et se traduisent bien souvent par un enfermement des individus dans des normes sociales qui ne favorisent plus leur épanouissement personnel.

L'approche par compétences, largement adoptée dans le domaine de l'éducation à partir des années 2000 en France, a renforcé ce risque d'entrave à la progression personnelle. Inspirée des pratiques managériales entrepreneuriales, cette approche peut restreindre les apprentissages à une perspective exclusivement axée sur l'employabilité

et limiter la reconnaissance des différentes possibilités d'apprentissage inhérentes à chaque personne.

Puisque les chemins pédagogiques sont propres à chacun, l'évaluation doit devenir une démarche personnelle, suivie de manière bienveillante par la communauté éducative. L'évaluation doit être un guide vers l'autonomie et privilégier des méthodes basées sur la compréhension et la remise en question.

Évaluer est avant tout un acte pédagogique au service de celui qui apprend et non au service de celui qui évalue.

Une responsabilité partagée

Pour l'UFCV, l'évaluation est avant tout un vecteur d'émancipation. En se focalisant sur les marges de progrès et sur les axes d'amélioration, personnes apprenantes et éducateurs portent chacun leur part de responsabilité dans la réussite des acquisitions.

Pour la personne apprenante, il est nécessaire de :

- déceler et conscientiser ses besoins sur un point précis de son éducation ;
- s'approprier le sens de l'objectif à atteindre ;

■ développer son sens de l'auto-évaluation, s'extraire de son point de vue pour adopter un retour critique sur soi-même (vecteur de liberté).

Pour l'éducateur, il lui incombe de :

- adapter sa pédagogie en fonction des besoins de chaque personne ;
- créer un cadre sécurisant et bienveillant permettant l'analyse et la remise en question ;
- faire évoluer ses pratiques pédagogiques en fonction de chaque individu ;
- adapter son intervention aux projets portés par l'institution et aux projets de la personne.

Dans le cadre des actions de vacances et de loisirs, comme dans les actions de formation, l'évaluation peut se réaliser de manière informelle. Pour cela, il est important, tout au long de la démarche pédagogique, d'inciter à la remise en question, à la prise de distance, à l'analyse des situations. Cela nécessite une analyse régulière reposant sur des indicateurs mesurables, objectifs et partagés ainsi que sur des outils simples, adaptés et inclusifs.

2.3. LE CADRE COMME ESPACE DE LIBERTÉ

L'interdit et ses auxiliaires – l'autorité, la liberté et la sanction – posent un cadre structurant, nécessaire au développement de chacun. L'interdit fixe un cadre qui garantit la sécurité. Néanmoins, à l'intérieur de ce cadre, les arguments et les aspirations peuvent s'exprimer.

Sur le terrain, il est possible de mettre en œuvre cet interdit via la pédagogie du contrat. Il s'agit d'un accord entre la personne et l'équipe éducative, basé sur la définition d'un objectif commun. Les règles qui régissent cet accord sont préalablement établies et peuvent être adaptées individuellement.

Les règles ne sont pas figées et peuvent évoluer pour s'adapter aux projets dans lesquels elles s'inscrivent. Les personnes peuvent partager leurs avis et proposer des alternatives, modifiant ainsi les cadres fixés. Pour l'UFCV, il est alors important que l'équipe éducative, garante de l'autorité, puisse :

- différencier les lois et les différentes règles (interdits sociaux, les règles de sécurité, les consignes de prudence et le respect des autres), afin de déter-

miner celles qui sont négociables de celles qui ne le sont pas ;

- indiquer les modes de négociation possibles et/ou prévus en fonction des règles fixées (réunions d'équipe, forum...)

- adopter une posture exemplaire pour assurer son rôle d'initiateur social, notamment auprès des plus jeunes qui construisent leurs représentations par mimétisme. Cela implique de définir des sanctions adaptées et pertinentes face aux transgressions, tout en veillant à ne pas abuser de sa position en insufflant un rapport dominant/dominé hors de tout propos éducatif avec les personnes dont il a la charge.

L'apprentissage de l'interdit s'accompagne également de celui du consentement. L'éducation au consentement est un enjeu de société prioritaire pour l'UFCV. Cet enseignement passe en premier lieu par le soutien de la personne dans sa définition et son affirmation concernant les choix influant de près ou de loin sur son intégrité physique et morale. La personne doit être en capacité de poser des limites mais également de reconnaître et respecter celles des autres.

L'écoute, la communication et la valorisation des publics sont des

pratiques essentielles pour permettre à chacun d'intégrer le fait que sa voix compte autant que celle des autres. Toutes les actions menées par l'association doivent être pensées comme un espace où il est possible de manifester son consentement, ses convictions et l'expression de sa liberté.

L'UFCV reconnaît la personne dans toutes ses dimensions, dans ce qu'elle est, là où elle en est. Elle décide de la prendre en compte et de s'interroger sur ses capacités de communication et de relation permettant ainsi d'éviter de la mettre en accusation au travers de jugements de valeur, ceci en développant une faculté d'empathie (concept du « walk in my shoes », littéralement « marcher dans mes chaussures » ou « mets-toi à ma place ») et une posture de négociation et de facilitation.

Ce « prendre soin de » la personne (venant de la notion anglo-saxonne du « care ») enrichit alors la pratique en mettant l'accent sur l'importance pour chacun de développer une estime de soi positive et une éthique relationnelle qui permettront ainsi de mieux appréhender ses propres compétences, d'en construire de nouvelles et de « s'éduquer ».

3- Libérer et développer le pouvoir d'agir

3.1. LA LIBERTÉ DANS L'ÉDUCATION ET L'EXPRESSION DES OPINIONS

Il faudrait bien plus que quelques lignes pour définir ce qu'est la liberté. Si l'on s'en tient à la définition la plus stricte proposée par l'Académie française, il s'agit du « *Pouvoir d'exercer sa volonté ou d'opérer des choix* ». Pour l'UFCV, la liberté est une condition essentielle à l'épanouissement de la personne, un processus intime d'émancipation. Dans son rôle éducatif l'association considère la liberté comme une valeur forte, un but à atteindre afin que chacun puisse se connaître, vivre et s'exprimer en tant qu'être à part entière. Toutefois, cette ambition suppose également de donner les moyens à la personne de vivre sa liberté au sein de la société.

Connais-toi toi-même

L'UFCV souhaite aider la personne à prendre conscience des conditionnements et déterminismes pesant sur chacun, afin qu'elle puisse à terme exercer son libre choix. Cette pédagogie

10 -

passé notamment par la liberté individuelle laissée dans les actions éducatives. L'association favorise ainsi pour ses publics comme pour ses équipes encadrantes :

- l'expression des opinions et encourage le dialogue ;
- la promotion et la structuration d'espaces bienveillants permettant l'affirmation de soi ;
- la possibilité d'agir, d'innover, d'essayer, de prendre des initiatives, grâce à la mise en place de cadres suffisamment souples ;
- l'occasion d'intervenir sur les décisions les concernant.

La liberté dans l'action éducative, au sens large, amène chaque personne à devenir plus autonome.

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres

Outre l'accomplissement personnel, la liberté consiste aussi à s'ouvrir aux autres et à se confronter à différentes façons de penser. Si l'expression des opinions, des valeurs, des émotions est essentielle, elle ne se vit, par essence même, jamais seule. L'UFCV cherche donc à adapter ses modes d'organisation et de

fonctionnement pour garantir le respect et la liberté de chacun. Toute communauté impose un cadre social et l'apprentissage de la liberté doit permettre au s'éduquant de le comprendre, de l'accepter et d'être capable de le questionner. Il pourra ainsi s'épanouir dans un environnement qu'il maîtrise, tout en participant à le bonifier.

En résumé, il est essentiel pour l'UFCV de :

- éveiller l'esprit critique de chacun ;
- travailler des réponses aux questions de manière personnelle puis collective ;
- proposer une pédagogie qui accompagne la construction d'un intérêt commun.

Des droits et des devoirs pour tous

Dans une société démocratique, le citoyen doit avoir conscience de ses droits et de sa liberté pour entendre l'exercer pleinement. Dans cette optique, l'UFCV met à disposition des outils permettant la connaissance des droits de chacun de ses publics et insiste sur leur importance dans ses actions éducatives. Ces mêmes droits prennent aus-

si la forme de devoirs pour les citoyens. Dans l'environnement de l'association, l'ensemble des actions d'animation et de formation à destination des enfants et des jeunes s'inscrivent ainsi dans le cadre de la Convention internationale des droits de l'enfant⁷.

Extraits Convention internationale des droits de l'enfant, Assemblée générale des Nations unies (1989) :

■ *L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen au choix de l'enfant. (article 13-1)*

■ *Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique. (article 15-1)*

⁷ La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été adoptée le 20 novembre 1989 aux Nations unies. Ratifié par 197 États, ce traité international garantit les droits des enfants.

3.2. L'AUTONOMIE

L'autonomie à toutes les sauces, mais quel est cet ingrédient ?

L'autonomie est considérée par beaucoup comme un des concepts clefs du discours éducatif. Dans nombre de projets pédagogiques, les objectifs fixés tendent vers elle : « favoriser l'autonomie de l'enfant », « rendre autonomes les stagiaires », etc. Mais son spectre recouvre en réalité différents degrés qu'il est important de prendre en considération dans l'action éducative.

L'UFCV en distingue ainsi au moins deux aspects :

■ **l'autonomie arrivant au terme d'apprentissages**, qui permet à la personne de mieux « se débrouiller » seule dans la réalisation d'une activité ou d'une tâche ;

■ **l'autonomie au sens de l'aboutissement de la réalisation d'une personne**. Cette réalisation passe par la pleine conscience de ses responsabilités, l'affirmation de soi, la capacité à s'assumer et à prendre des positions.

Pour reprendre les propos d'Albert Jacquard, le rôle de l'éducateur est de « favoriser l'éclosion d'une personnalité,

apporter des explications, formuler des réponses aux questions, proposer des raisonnements, tout en fournissant des armes pour les remettre en cause »⁸. Pour l'UFCV, rendre la personne autonome c'est l'accompagner dans la construction de ses pensées, ses valeurs, dans l'évolution de sa relation à l'autorité, au temps, à l'espace et à l'autre. Rendre autonome la personne est le premier facteur d'émancipation et d'inclusion.

Ainsi, dans chacune de ses actions, l'UFCV agit en faveur de l'autonomie en accompagnant chaque personne dans :

- la gestion de ses difficultés dans un contexte donné et ses capacités d'adaptabilité aux situations ;
- son inclusion dans des collectifs, dans la société. Cela suppose de mettre en œuvre des situations et contextes inclusifs ;
- le développement de ses compétences en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être ;
- la confiance en soi ;
- son évolution personnelle vers l'émancipation.

Le pouvoir d'agir

Pour l'UFCV il existe quelques ingrédients essentiels à systématiser dans les interventions éducatives :

- les apprentissages doivent comprendre l'expérimentation et laisser place à l'erreur ;
- les actions doivent favoriser la réflexion personnelle et collective, la participation et la prise de position pour affûter l'esprit critique des personnes ;
- la notion de plaisir doit être intégrée dans toute action vers une progression ;
- la personne doit être actrice-auteure de ses apprentissages, de son évaluation, de ses projets.

Tout une recette pour redonner le pouvoir d'agir à chaque personne.

L'autonomie n'est pas un don ! Elle ne survient pas par une sorte de miracle !⁹

Philippe MEIRIEU

⁹ Site de Philippe Meirieu : <http://meirieu.com/DICTIONNAIRE/autonomie.htm>

3.3. LA PRATIQUE, L'ACTION, AU CŒUR DE L'ÉDUCATION

Si l'apport théorique est souvent sur le devant de la scène de l'éducation, pour l'UFCV, l'apprentissage expérientiel revêt un intérêt majeur. Essayer, expérimenter, tenter, tâtonner, se tromper, analyser ses erreurs, ses réussites et recommencer, sont des étapes clés d'un cheminement éducatif complet.

La pratique fait donc pleinement partie du processus d'apprentissage et permet d'acquérir de la connaissance par l'action concrète et/ou par l'application d'une connaissance théorique. L'alternance théorie et pratique permet à chacun de progresser dans sa capacité à agir ou à réagir, de combiner des ressources, de les mobiliser et de les transposer.

Ainsi, l'UFCV considère la pratique comme le prolongement de la connaissance théorique et comme la clé de voûte de l'apprentissage. C'est d'ailleurs en ce sens qu'elle affirme l'action comme principe pour faire vivre son projet.

Toutefois, la pratique doit s'effectuer dans un environnement propice et adapté à chacun,

tout en permettant le collectif, vecteur de développement des compétences psychosociales. Ainsi, dans ses interventions éducatives, l'UFCV :

- promeut l'expérimentation et le droit à l'erreur ;
- veille à créer des environnements et pédagogies adaptés à l'exercice de l'expérimentation ;
- pense la place et le rôle de chacun, s'éducatifs et éducateurs, au sein du collectif ;
- encourage l'interaction, la confrontation et les échanges.

La pratique permet de valoriser la personne et ses compétences et chaque action enrichit le collectif.

4- Enchanter l'éducation

4.1. LE TEMPS DANS L'ÉDUCATION

Vivre avec ses temps

Il n'y a pas un temps, mais des temps. Le rapport au temps est tout d'abord personnel. Il est inhérent aux rythmes de chaque personne, principalement défini par la biologie (âge, sexe, fonctionnement cognitif...), mais également lié à la manière de vivre de

⁸ Albert Jacquard, *Penser le risque sectaire. État de droit et acte éducatif*. Ouvrage collectif du Ministère de la Jeunesse et des Sports, 1996, p.11-14.

chacun et aux capacités à mémoriser, à apprendre, à sérier¹⁰ ou à discerner des temps : « Je comprends vite mais il faut m'expliquer longtemps ! », « Je ne peux pas tout faire en même temps ! ». Il existe aussi le temps institutionnel et/ou collectif qui impose des horaires, limite des actions et amène souvent une forme de pression dans le monde éducatif. Les temps sont contraints et l'UFCV milite dans son approche éducative, la mise en œuvre de ses activités et dans ses méthodes de travail, pour une continuité et un décloisonnement des temps. C'est le temps de la personne qui prime, et non pas les temps juxtaposés, schématisés par un planning.

Ce rapport collectif à la temporalité, nommé par certains chercheurs « les temps sociaux¹¹ », rythme et coordonne les activités humaines auxquelles la société donne de l'importance. Au-delà d'une contrainte, ces temps sociaux deviennent un instrument d'organisation qui peut permettre de réguler le rythme des pratiques collectives et des relations entre les personnes. L'UFCV défend l'importance pour la société de ménager des temps pour l'éducation non formelle, essentiels à l'émancipation de chaque personne, à l'intérieur ou en dehors du temps de travail ou du temps scolaire.

Chaque chose en son temps !

Dans sa recherche de l'émancipation de la personne, l'UFCV cherche à proposer des temps adaptés à l'action ou à l'événement et suffisamment flexibles pour que chaque personne, adulte comme enfant, s'y retrouve. Malgré les contraintes imposées (temps de l'accueil périscolaire, de loisirs, de formation...), l'UFCV cherche dans ses actions d'animation, d'insertion ou de formation les rythmes adaptés à chaque personne¹². Pour ce faire l'association pose différents principes à poursuivre :

■ L'éducation est un processus qualitatif qui a pour objet des apprentissages durables et ayant du sens.

■ Chaque action nécessite d'être pensée de manière à laisser une place à l'adaptation. L'attention à chacun se doit d'être modulée.

■ Les actions éducatives doivent définir le temps nécessaire et non l'inverse. Chaque apprentissage a besoin d'un temps spécifique pour se développer.

■ Les objectifs et contenus doivent être sélectionnés en fonction du contexte et des participants, afin d'éviter la

surcharge. Il est important de hiérarchiser les finalités éducatives pour mieux utiliser chaque moment.

■ Il convient d'éviter de fragmenter et compartimenter les apprentissages, c'est-à-dire de tenir compte du passé, du présent et du futur de chaque thème abordé et de la personne avec qui on les aborde.

■ L'éducation nécessite du temps sans temps. Pour installer et consolider les apprentissages, la personne a besoin de temps et d'espaces vides de pression et de contenu. C'est également rendre la maîtrise du temps à chacun pour assimiler, vivre, découvrir de façon libre, et ainsi apprendre autrement.

4.2. L'ESPACE DANS L'APPRENTISSAGE ET DANS L'ÉDUCATION

Des lieux au service de l'éducation

Pour l'UFCV, la prise en compte de l'espace, c'est-à-dire du lieu de l'action éducative, est une dimension essentielle dans la conception et la mise en œuvre

de ses interventions. Une attention particulière doit y être portée afin de rendre l'espace co-

hérent avec les projets déployés. Pour répondre efficacement aux besoins de chaque individu et favoriser une vie collective harmonieuse, il est indispensable de disposer de lieux adaptés et accessibles à tous les publics.

Tout espace, qu'il soit physique ou virtuel, doit ainsi permettre un environnement propice à l'éducation dans lequel le scénario¹³ et l'appropriation du public déterminent sa vocation. Pour que ce scénario prenne vie, l'aménagement doit être pensé collectivement et en amont de l'action en prenant en compte les potentiels et les contraintes de chaque espace. La recherche de cohérence avec les objectifs du projet peut s'incarner par l'aménagement de lieux propices à l'échange, de lieux plus personnels liés à la réflexion, au repos, ou des lieux de partage de la vie quotidienne...

¹⁰ Sérier : « Classer des questions, des difficultés, les distinguer selon leur nature ou leur importance », Dictionnaire Larousse

¹¹ Roger Sue, *Temps et ordre social* (P.U.F, 1994), p. 29.

¹² Claire Leconte, *Des rythmes de vie aux rythmes scolaires : quelle histoire !* (Presses Universitaires du Septentrion, Collections Savoirs Mieux, mai 2011).

¹³ « Comment le vécu vient s'inscrire dans le lieu », Matali Crasset, designer, est venue partager sa conception de l'espace basée des lieux à vivre à l'occasion du séminaire national des 11 et 12 mars 2022 (conférences introductives). www.youtube.com/watch?v=EzSYzcYRCuQ

L'aménagement peut être permanent ou éphémère. L'éphémère peut être itinérant. Il permet de nouvelles expériences, de modifier le scénario pour quelques heures, quelques jours et ainsi orienter l'action éducative d'une façon différente. L'espace devient alors une projection de l'imaginaire des parties prenantes, l'un des leviers utilisés par l'UFCV pour susciter l'envie d'apprendre. Cela induit cependant de trouver le juste équilibre entre la modularité et certains repères sécurisants et immuables. Ces repères permanents sont là pour favoriser l'autonomie.

Des lieux multiples

Les lieux d'actions éducatives ne peuvent se limiter à un espace intérieur donné, ils s'envisagent à des échelles différentes (espace extérieur proche, quartier, commune ou espace beaucoup plus vaste). Dans ce cas, l'UFCV se sert de l'environnement comme lieu de découverte, de sensibilisation, d'expérimentation et de coopération avec les acteurs partageant ce même espace.

Qu'il soit sur Internet, via des plateformes sociales ou sur des logiciels adaptés aux projets, l'espace peut aussi être numé-

rique. Ici, ce n'est pas tant l'aménagement qui en fait un lieu d'éducation, mais la coopération et l'accompagnement des publics. Les échanges entre les personnes et l'animation de la vie du groupe doivent être pensés et animés afin de permettre à chacun de prendre conscience que cet espace est le leur, qu'ils peuvent se l'approprier et avoir des temps avec leurs pairs, sans intervention de l'adulte ou de l'éducateur.

L'accompagnement et l'inclusivité de l'espace virtuel sont des prérequis à son utilisation. À l'instar des lieux physiques, il doit être accessible à toutes et à tous. Cela suppose l'accessibilité du matériel, l'accompagnement à l'utilisation des outils, la formation aux bons usages. Il s'agit d'une nécessité dans la lutte contre les inégalités et l'isolement des personnes.

4.3. LA CURIOSITÉ AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE, L'IMPORTANCE DE DONNER ENVIE

Quel plaisir que celui de se surprendre à apprendre, d'avoir la sensation presque tangible de progresser ! C'est par cette attitude typiquement humaine que naissent la confiance en soi, le

sentiment de se sentir capable et finalement l'expérience.

Stimuler le désir d'apprendre en innovant permet à la fois de mobiliser la personne, de la rendre créative et de développer ses compétences psychosociales. Susciter la curiosité et proposer des formes différentes d'apprentissage permet à chacun de se construire et de se créer autrement. C'est en cela que l'UFCV promeut l'innovation pédagogique.

Partager et donner du sens aux apprentissages

Actionner la curiosité pour développer l'envie d'apprendre demande de pouvoir faire un pas de côté, d'être apte à sortir de sa zone de confort. Cela invite les publics à rediriger leurs perceptions, à changer leur regard, sans jugement, et à mettre en avant leur singularité afin d'enrichir l'ensemble et de mobiliser le processus collaboratif.

L'enfant naît curieux et cette curiosité peut s'entretenir. Il s'agit donc de reconnecter la personne à son plaisir naturel d'apprendre et de se servir du collectif pour développer un écosystème favorable à cette démarche. L'UFCV conçoit ainsi ses espaces d'action comme des lieux de vie où

les personnes sont en interaction.

Il est également démontré¹⁴ que les acquisitions sont corrélées à des émotions positives et associées à un principe de plaisir.

En quelques mots, la curiosité rend heureux et facilite l'apprentissage, d'où l'intérêt de développer la ludopédagogie dans les actions de l'UFCV et d'instaurer un climat propice à la réussite et à la créativité.

Un levier puissant vers l'émancipation

L'éducation populaire poursuit l'objectif d'émanciper les populations afin de permettre aux personnes d'être suffisamment libres et conscientes. Cela les invite à prendre conscience de leur condition et à pouvoir agir dessus, voire de la transformer.

Pour l'UFCV, accompagner la personne à se sentir capable d'agir, à se reconnaître comme une personne compétente, à développer son esprit critique, permet cette émancipation.

¹⁴ Stephan, Yannick, Véronique Demulier, & Antonio Terracciano. « Les émotions et l'apprentissage tout au long de la vie : une revue de la littérature empirique. » L'année psychologique, vol. 112, n°. 2, 2012, pp. 221-254.

Cette notion d'émancipation aura de la pertinence dans l'épanouissement global de la personne, surtout dans sa durabilité. L'accompagnateur prend alors place auprès de chacun comme facilitateur de réussite.

L'UFCV, dans son ambition d'accompagner les personnes à être acteur de leurs apprentissages, développe des méthodes ainsi que des pédagogies dynamiques et impliquantes, suscitant l'intérêt, la curiosité et l'enthousiasme. Les recherches en psychologie cognitive, confortées par les neurosciences, ont largement démontré la nécessité d'un contexte sécurisant permettant le tâtonnement exploratoire.

L'UFCV promeut un cadre pédagogique sécurisant, bienveillant et suffisamment stimulant pour permettre à l'apprenant de réaliser des expériences, d'en constater les effets et de construire des stratégies pour atteindre ses buts. Ce processus s'opère dans l'enthousiasme et l'envie de progresser et de découvrir. Il est un levier d'apprentissage à la fois naturel et puissant.

Savoir créer une relation de confiance et de coopération

Dans ce contexte, la relation entre l'éducateur et l'apprenant est essentielle. Elle est basée sur la confiance et la coopération où chacun est conscient de l'enjeu de cette relation et des adaptations nécessaires. Ce processus met en jeu une double dynamique : l'une, personnelle (dans laquelle l'ouverture d'esprit, la curiosité, l'envie, la confiance, le challenge sont des leviers) et l'autre, contextuelle, dans laquelle les pairs, les adultes, l'environnement, les matériaux jouent un rôle stimulant.

C'est en cela que l'un des devoirs de l'accompagnateur consiste à nourrir, voire à déclencher, cette relation. Créer un contexte adapté, aller vers la personne ou savoir la faire venir, capter son attention et enclencher ce sentiment de surprise vont permettre de mettre en place les ingrédients facilitant la réussite dans l'apprentissage.

Par ailleurs, l'ensemble des différents acteurs éducatifs base souvent son approche sur une certaine attente de résultats. L'UFCV a choisi de porter les valeurs des courants pédagogiques mettant l'individu au cœur de ses apprentissages,

sans condition de réussite à des critères prédéfinis. L'UFCV défend l'idée que c'est ainsi que la personne deviendra autonome et épanouie.

L'accompagnateur, tel que le conçoit l'UFCV, est donc important dans le cheminement pédagogique de la personne. Contrairement à l'école où l'apprentissage est souvent associé à des enjeux ou des obligations de résultats, l'accompagnateur favorise des apprentissages qui se font dans un contexte plus libre et moins contraignant. Ainsi, l'éducation devient un plaisir, axé sur la découverte et la progression personnelle, sans pression. Ce caractère enrichissant et épanouissant d'une éducation qui se fait dans un environnement bienveillant et libre doit être un guide dans l'intervention de chaque acteur de l'UFCV.

La relation de confiance entre l'éducateur et l'apprenant ainsi que la participation active du s'éduquant dans sa progression deviennent les clefs pour créer l'envie d'apprendre.

Les intentions éducatives de l'UFCV, centrées sur la complémentarité éducative, le développement du pouvoir d'agir, l'adaptation au regard des besoins et des attentes des publics de l'association et la volonté de ré-enchanter l'éducation, guident les choix pédagogiques de l'association, ci-après présentés. Elles constituent une ligne directrice essentielle dans la conception des méthodes et approches pédagogiques.

Pédagogies de L'UFCV

Des pédagogies actives à l'alter'action¹⁵

De l'éducation populaire naissent les méthodes actives

L'éducation populaire trouve sa place dans l'ambition d'une société juste et équitable, offrant à chacun les moyens de comprendre le monde pour pouvoir agir et le transformer. Il s'agit d'une vision fondamentalement politique des rapports aux savoirs permettant la participation à la vie en société. L'éducation populaire propose une alternative à la relation « dominant-dominé », « maître-élève », et se voit souvent présentée en opposition à l'éducation dite académique. Également nommée éducation non formelle, elle propose des dispositifs parallèles au système académique, dont l'intention, les contenus et la visée diffèrent de ceux de l'école. Ces dispositifs ne se traduisent pas forcément par des certifications.

Pour l'UFCV, s'affirmer en tant qu'association d'éducation populaire c'est inscrire ses actions dans la continuité d'une éducation se déroulant tout au long de la vie de la personne. Le but est de viser une société du « vivre ensemble » et de fait, d'améliorer le système social. L'associa-

tion souhaite permettre à chacun d'apprendre, d'apprendre à apprendre, de connaître, pour mieux se positionner individuellement et collectivement. Il s'agit de favoriser l'émancipation de chaque personne en structurant des démarches d'accompagnement et de coopération en phase avec l'environnement et les réalités de chacun.

Afin d'atteindre ses objectifs éducatifs, l'UFCV fait ainsi appel à des démarches et méthodes pédagogiques dites « alternatives ou actives ». L'éducation populaire ne consiste pas à vulgariser les savoirs mais à corréler la pratique et l'analyse, la personne et le collectif.

Des méthodes actives vers l'alter'action

Les méthodes actives dirigent les modes d'intervention de chaque action menée par l'UFCV. L'adjectif « actif » s'entend de plusieurs manières :

¹⁵ L'UFCV définit l'alter'action comme le fait de créer collectivement quelque chose de plus grand que soi, quelque chose qui transforme le monde et l'individu dans le même temps. Souvent d'initiatives locales, les alter'actions tissent du lien entre les personnes et façonnent le monde de demain.

■ Cela signifie que tous les choix pédagogiques impliquent la personne dans la construction de ses apprentissages, quels qu'ils soient. La personne est actrice de sa progression et sa part d'implication est fortement sollicitée.

■ Le volet « actif » reflète également le « mouvement » du corps et de l'esprit. Ainsi la pratique, le rapport au terrain et à la matière, le déplacement, l'expérimentation sont essentiels dans la conception et le choix des méthodes, tout comme l'ouverture d'esprit, la découverte, la confrontation d'idées ou de points de vue.

Être « actif », c'est aussi concevoir la progression dans une forme de recherche-action. La pratique, la théorie et l'analyse sont ainsi liées et fonctionnent ensemble.

Le terme « méthodes actives » est utilisé en opposition à une conception de l'apprentissage qui figerait la personne. Les méthodes doivent servir la progression personnelle pour que chacun trouve sa place.

L'UFCV porte également une attention particulière à la relation à l'autre dans l'émancipation de chacun.

Les méthodes et techniques utilisées privilégient ainsi une alternance entre réflexion et action individuelle et collective.

L'UFCV utilise et conçoit des méthodes alter'actives

Pour l'association cela se concrétise donc par différents registres d'intervention :

- la personne actrice de ses apprentissages ;
- la coopération et le collectif comme un moyen de progression et d'harmonie ;
- le réel et l'environnement, des terrains d'expériences et de vie.

Les techniques principales pour agir dans ces registres et favoriser des méthodes alter'actives sont :

- les démarches participatives, coopératives, la mutualisation, l'apprentissage entre pairs ;
- les échanges, débats, discussions, idéations (brainstorming) ;
- l'expérimentation, la sollicitation des cinq sens, l'activité physique et la mise en pratique ;
- l'alternance des types de séquences : information, échanges, production ;

- le jeu, la créativité ;
- la mise en situation, l'étude de cas, l'analyse de pratiques ;
- la facilitation graphique¹⁶ et les techniques de la pensée visuelle.

La personne au cœur de chaque pédagogie

Les modes d'intervention de l'UFCV sont construits à partir de méthodes d'apprentissage et d'accompagnement variées au service de l'épanouissement de la personne tout au long de sa vie. La personne est donc la raison d'être principale des actions menées par l'association. Dans ce cadre, l'UFCV propose une approche pédagogique que l'on peut résumer en une phrase : « Accompagne-moi pour faire seul et avec les autres ». Ce processus d'accompagnement prend en compte le fait d'« être avec » (ordre de la relation) et d'« aller vers » (de l'ordre de la démarche).

La stratégie éducative vise ainsi la réussite des personnes et se fonde sur l'accompagnement personnalisé et individualisé. En voici quelques aspects.

Prendre en compte la personne dans sa globalité

La personne (enfant ou adulte) a une histoire, un passé, une expérience qui lui sont propres. Elle est consciente de ce qui l'entoure. Elle a des besoins personnels, des motivations singulières. Elle évolue dans un environnement dont elle fait partie intégrante. Elle perçoit ce milieu, elle l'identifie, elle l'observe, elle se déplace en son sein. En fonction des conditions, cet environnement permet ou non à la personne d'agir, d'avoir envie (ou pas) de faire quelque chose. Cette envie se concrétise en actions. La personne extériorise ses désirs en expérimentant sur l'environnement, les choses et/ou les personnes. Elle commence ainsi à donner une réponse à ses besoins. Ainsi, petit à petit, la personne se fait une idée précise du but qu'elle veut atteindre, de ce qu'elle veut faire.

La personne peut décider alors de matérialiser son idée en utilisant les moyens, les techniques qui lui paraissent appropriées et qu'elle peut aussi utiliser à sa manière. Une fois qu'elle a atteint le but qu'elle s'était fixé,

¹⁶Facilitation graphique : processus de production visuelle qui associe texte et dessin et facilite la production et la compréhension des personnes et des groupes. La facilitation fait partie d'un ensemble plus large de techniques qui s'appuient sur la pensée visuelle. Définition inspirée de l'ouvrage : David Sibbet. (2010). Visual Leaders : New Tools for Visioning, Management, and Organization Change. John Wiley & Sons.

cette personne peut très bien, à partir de cela, recommencer le processus.

Dans ce cas, l'accompagnateur tient compte de la personnalité, du collectif, du milieu et des moyens (humains, matériels...). Il n'est, lui-même, pas exclu de ce même processus. Il favorise par son action appropriée, la rencontre entre la personne et le milieu, ce qui suggère intérêt et motivation. Il favorise également l'expérimentation, la découverte et sait proposer des moyens et des techniques au moment opportun.

Nager à contre-courant

L'ouverture d'esprit et le mouvement permettent d'abattre les préjugés et de croire à l'évolution des personnes. C'est pour cela que la démarche de l'UFCV, centrée sur la personne, est constamment adaptée à la réalité et reste compatible avec tous les systèmes qui respectent et valorisent la personne enracinée dans son univers, dans la réalité de la société.

En cela, l'UFCV prend le risque d'aller parfois à contre-courant en développant une pédagogie du pourquoi¹⁷ qui ne délivre pas de recette ni de mode d'emploi. Il lui appartient de susciter des

inventeurs, des acteurs au lieu de faire des héritiers auxquels on indique une pensée unique et un « ce qu'il faut penser de... ».

L'UFCV part également du constat que chaque personne apprend à sa manière, à son rythme et que chacun possède des difficultés et des ressources spécifiques. Il devient donc nécessaire de cerner les particularités individuelles afin de pouvoir différencier le traitement pédagogique.

Utiliser une pédagogie différenciée, c'est être capable d'adapter les méthodes aux objectifs pédagogiques et aux caractéristiques des apprenants. C'est donner du sens et de l'intérêt au « pourquoi fait-on les choses ? » et de savoir l'exprimer.

Instaurer une autre relation pédagogique, plus égalitaire, plus équitable, plus horizontale et susceptible de libérer les potentialités de l'individu, c'est appréhender la relation éducative dans toutes ses dimensions prenant en compte l'identité profonde des personnes où chacun est à sa place et prend sa place. L'UFCV discerne et reconnaît quatre catégories de besoins majeurs dans l'acte éducatif :

¹⁷ Le Pli de l'UFCV. N°100 - mai 1999

■ **Besoin de plaisir** : C'est se sentir accueilli et attendu, que l'on nous accorde de l'attention avec bienveillance, et que soient cultivées une bonne ambiance et de la convivialité. On prend plaisir car on a plaisir à être là. On vit et ressent des émotions positives, source d'épanouissement.

■ **Besoin de sens** : C'est se sentir appartenir à un ensemble, à un réseau de valeurs et de projets partagés ; cela créant et renforçant la confiance en soi, le fait de se sentir utile, de défendre une cause collectivement.

■ **Besoin de choix** : C'est se sentir libre de pouvoir prendre et affirmer des décisions, de pouvoir adhérer, de pouvoir tester et se tester, de prendre certaines responsabilités. C'est observer une certaine flexibilité permettant à chacun d'exercer son pouvoir d'agir.

■ **Besoin de talent** : C'est se sentir capable et reconnu dans ses compétences (qui sont parfois encore en pleine construction). C'est aussi, dans un principe de formation et de progression, être mis au défi de relever le challenge parce que l'autre croit fortement en sa capacité à réussir. Pour l'UFCV, chaque personne doit être reconnue comme « capable de »

et « en capacité de devenir capable de ». L'UFCV se fait alors miroir des potentiels et vecteur des transformations.

L'UFCV développe donc une pédagogie du lien et de la relation où l'accompagnement se réinvente avec chaque personne qu'il convient d'accompagner. Pour l'éducateur, c'est l'art de savoir prendre sa place pour permettre à l'autre de prendre la sienne. Cela suppose d'avoir une posture à la fois présente, attentive et disponible (sans jugement) et à la fois pleinement consciente afin de mesurer les enjeux et de s'adapter à l'instant. Dans cette relation éducative construite, l'accompagnement se traduit par une coopération entre l'apprenant et l'éducateur.

Mode d'intervention

La pédagogie de la réussite

Les approches pédagogiques à l'UFCV mettent notamment en œuvre une pédagogie de la réussite. Étant l'un des fondements primordiaux de l'association, il s'agit d'instaurer et de permettre des situations génératrices de réussite. L'accompagnateur fait alors le pari de l'aptitude du s'éduquant et d'une éthique de confiance dans la personne. L'obstacle, toujours possible, n'est pas perçu comme

facteur d'échec mais comme étape surmontable d'un tâtonnement pas-à-pas conduisant à la réussite. Un accompagnement attentif et attentionné est indissociable de cette pédagogie. Il s'agit d'une forme d'harmonie, basée sur la recherche d'équilibre entre donner à faire, faire à la place, faire avec, laisser faire. C'est aussi lancer, pousser, porter, freiner, soutenir, encourager, provoquer, arrêter, donner, retirer, aider, impliquer. En d'autres termes, c'est maîtriser les objectifs et les moyens en restant dans une distanciation adaptée à l'autre.

La pédagogie de la réussite, c'est :

- un équilibre de pratiques pédagogiques multiples adaptables et adaptées ;
- des espaces d'éducation pluriels et poreux, pouvant communiquer et interagir entre eux ;
- des temps sérieux mais qui peuvent se vivre avec fantaisie et enchantement ;
- des méthodes actives et de la transmission par les pairs, une mutualisation des bonnes pratiques ;
- du partage des connaissances, des opinions, des actions et des émotions ;

- la sollicitation de la tête, du corps et du cœur ;

- du lien avec l'actualité et le réel ;

- un terrain qui se veut lieu ressource et espace d'expérimentation ;

- une connexion au monde de l'enfance et de l'imaginaire proposant des méthodes créatives facilitant les idées ;

- des formats atypiques adaptés aux différents profils et promouvant la diversité.

Et ce n'est pas :

- uniquement dédié au contrôle des aptitudes ;

- enfermé dans une logique de performance aux dépens de soi et/ou d'autrui ;

- une pédagogie de l'échec maintenant l'apprenant dans des situations de non-réussite et l'entraînant dans une vision négative de lui-même et de ses capacités.

La ludopédagogie, ou le plaisir d'apprendre

Par ailleurs, l'UFCV puise largement sa force pédagogique dans le jeu et le loisir, ressource inépuisable de plaisir, de bien-être, de curiosité et d'implication. C'est pour cela, entre autres, que l'association revendique et défend le droit et l'accès aux vacances et aux loisirs, car elle sait toute la valeur apportée et tous les bienfaits engendrés. Elle choisit donc, dans nombre de ses actes éducatifs, l'apprentissage par le jeu car elle le sait structurant et efficient tant il est naturel et spontané. Jouer permet de mobiliser pleinement sa volonté pour apprendre et en tirer satisfaction. Cette ludopédagogie consiste à placer les apprenants dans un contexte satisfaisant de jeu afin de développer ou d'acquérir des compétences. L'aspect ludique de l'accompagnement facilite grandement l'adhésion et l'implication des participants. Le jeu crée un contexte sécurisé, moins engageant que la réalité quotidienne, où l'expérimentation devient une aventure permettant de progresser étape par étape, où l'erreur devient acceptable car elle est source d'évolution. Le jeu est alors utilisé comme support à la transmission des compétences et des connaissances évitant les démobilisations et

autres découragements. L'éducateur se place dans la relation éducative en tant que facilitateur de progression afin de fluidifier l'intégration des savoirs, des techniques et/ou des outils.

L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue !

Jean EPSTEIN ¹⁸

¹⁸Jean Epstein : Psychosociologue, kinésithérapeute formé par Boris Dolto (mari de Françoise), Jean Epstein est, depuis 1974, spécialiste des questions relatives au développement de l'enfant et de l'adolescent et l'un des experts-référents des modes d'accueil du jeune enfant, en France comme à l'étranger. Il s'est engagé dans une démarche professionnelle recherche-action. De nombreux ouvrages d'Epstein ou s'en inspirant, reprennent cette citation.

La ludopédagogie à l'UFCV, c'est :

- accompagner les personnes dans des activités créatives, ludiques et de loisirs ;
- permettre à tous d'être acteurs de l'activité. L'expérimentation aide à l'implication et donc à ancrer les connaissances et les bonnes pratiques durablement ;
- vivre des instants positifs permettant l'estime et la valorisation de soi ;
- jouer, et donc limiter les prises de risques dans la réalité. L'association laisse la place à la personne d'essayer, de se tromper : il n'y a très peu de conséquences dans la réalité et elle peut apprendre de ses erreurs ;
- mettre en projet, rattacher une action à un contexte, faire sens ;
- faire confiance et associer les différents acteurs pour faire ensemble ;
- garantir les meilleures conditions possibles pour vivre au mieux ces temps de vacances, de loisirs, d'accompagnement, de formation ;
- comprendre les enjeux de l'action pour la personne et le groupe ;

■ identifier des possibilités d'organisation variées : les espaces permanents, les ateliers, les événements, les projets, les activités spontanées ;

■ se prendre au jeu pour jouer le jeu.

Ce n'est pas :

■ une condition indispensable à l'apprentissage, mais bien une alternative complémentaire de tout autre mode éducatif ;

■ une dépendance de l'apprenant face à son éducateur ;

■ un service ou un bien déterminé et déterminant.

La pédagogie de l'autonomie

Pouvoir être accompagné par un éducateur à la juste posture permet au s'éduquant de s'émanciper de la relation éducative au moment propice pour « s'envoler ». Apprendre consiste à explorer des chemins nouveaux par soi-même, les intérioriser suffisamment pour pouvoir se les approprier réellement. Pour l'éducateur, cela demande assez de maturité affective pour accepter que le s'éduquant n'a plus besoin de lui (ou autrement du moins). Pour certains éducateurs, c'est accepter de relâcher l'emprise pédagogique et d'éviter tout acharnement éducatif

qui ne servirait qu'à nourrir un relatif pouvoir.

L'accompagnement de la personne présuppose une individualisation et une autonomisation (voire une autodétermination). La pédagogie de l'autonomie cherche à réaliser l'un des grands objectifs du système éducatif : la formation d'un adulte autonome et citoyen. Elle vise à développer les capacités d'initiative et de choix des apprenants en les engageant activement et progressivement dans les processus de décision en jeu lors de la réalisation d'un travail susceptible de prendre des formes différentes. Le domaine du choix est limité au départ pour s'ouvrir progressivement jusqu'à laisser aux apprenants une grande part d'initiative et de responsabilité. Il s'agit d'une orientation pédagogique d'ensemble mettant l'accent sur la participation de l'apprenant dans son apprentissage et la nécessité de lui donner plus d'initiatives et de responsabilités. Cette pédagogie renvoie aux méthodes dites « nouvelles » et à toutes les formes de méthodes actives (cf. Pédagogie Dewey). Elle s'apparente également à la pédagogie différenciée et se sert souvent de la technique du travail en groupe tout en visant un accompagnement plus individualisé, adapté

”

Jouer, c'est s'adonner à une activité pour se divertir, pour en tirer du plaisir. Le jeu n'a de fin qu'en lui-même ; l'enfant joue pour jouer. S'il y apprend quelque chose, c'est en quelque sorte par accident, car ce n'est pas son but premier. Toutefois, on comprend aisément que cette activité est source de nombreuses découvertes pour l'enfant et qu'elle lui permet diverses réalisations. Ainsi, par cette activité qui se perpétue au fil des générations, l'enfant apprend les règles, les coutumes et les valeurs qui régissent son environnement ; bref, l'enfant découvre le monde dans lequel il vit. »

Ferland, Francine.

Et si on jouait ?

Le jeu au cœur du développement de l'enfant.
3^e édition, Collection Parlons Parents.

aux besoins et aux capacités de chaque apprenant. Ainsi, il s'agit pour l'éducateur de tendre à une posture émancipatrice tout en donnant confiance suffisamment pour que l'apprenant se sente capable.

À l'UFCV, la pédagogie de l'autonomie, c'est :

- se laisser surprendre par le résultat ;
- s'ouvrir à l'altérité ;
- savoir se confronter à ce qui est différent ;
- cultiver l'art de la rencontre ;
- savoir donner les clés et outiller la personne ;
- se nourrir du collectif ;
- placer l'éducateur dans un rôle de boussole pédagogique disponible (un phare, une balise...);
- une pédagogie personnalisée et personnalisable ;
- une pédagogie du partage ;
- apprendre l'esprit critique et savoir trier l'information ;
- apprendre à faire trouver des solutions, des adaptations ;
- développer les compétences psycho-sociales.

Ce n'est pas :

- photocopier, cloner et engranger ;
- une pédagogie de l'abandon, de la domination ou de la terreur ;
- garder le contrôle ;
- banaliser les expériences et taire les différences.

Cette pédagogie renvoie vers les concepts :

- une communauté éducative au service de la personne ;
- l'autonomie ;
- la liberté dans l'apprentissage ;
- l'envie d'apprendre, susciter la curiosité.

La personne du collectif et de la coopération

Puisque toute personne s'inscrit dans un cadre social, l'éducation doit prendre en compte ce dernier dans son processus. La pédagogie de la coopération et du collectif tend à mettre la relation aux autres et le lien social au centre de la situation éducative. Dialoguer invite à l'apprentissage de la compréhension et à l'art de se faire comprendre. Échanger, c'est construire ses opinions, apprendre à se positionner. Le partage d'expériences et de pratiques permet à chaque membre du collectif de s'affirmer. La coopération avec ses pairs permet également de définir et/ou d'atteindre des objectifs éducatifs plus ambitieux en favorisant l'entraide et la réciprocité.

Aussi, il est nécessaire de prendre en compte trois axes dépendant les uns des autres :

- La relation à l'autre construite dans un cadre de confiance, où la notion de dominant/dominé s'efface au profit du dialogue, de l'attente et du respect mutuel. Dans la mesure où l'encadrant a pour mission de déclencher cette relation, il lui appartient de trouver le juste milieu entre encadrement et transversalité.

■ La mise en place de projets de groupe permettant à la personne d'avancer dans une dynamique collective. Une façon de se projeter ensemble vers un but commun, de donner du sens aux actions et d'inscrire les apprentissages dans une réalité partagée.

■ La définition d'objectifs permettant de maîtriser la progression de chacun et de mesurer plus concrètement les évolutions au sein du groupe. Cela offre à la personne un espace de liberté où la place de l'éducateur laisse plus d'espace à l'échange entre pairs.

Modes d'intervention

- expliciter les marges d'initiative et de liberté laissées aux participants ;
- expliciter les attentes mutuelles ;
- favoriser les temps de régulation ;
- instaurer un climat de confiance et d'écoute ;
- mutualiser les outils, les connaissances, les espaces ;
- définir les objectifs en commun ; qu'ils soient précis, réalistes et bornés dans le temps ;

■ veiller à rendre accessibles à tous les termes des « contrats » partagés.

À l'UFCV, la pédagogie du collectif et de la coopération c'est :

■ accompagner le groupe vers la réussite du projet, pour que celui-ci soit générateur d'apprentissages. « Laisser faire » ne veut pas dire « ne pas s'impliquer ».

Ce n'est pas :

■ l'abandon pédagogique une fois les objectifs du projet et/ou les termes du contrat explicités.

Cette pédagogie renvoie vers les concepts :

- évaluation ;
- autonomie ;
- liberté dans l'apprentissage ;
- interdit ;
- envie d'apprendre, susciter la curiosité.

La pédagogie de l'expérience

L'UFCV favorise et met en œuvre dans ses pratiques éducatives, une pédagogie ancrée dans la réalité de chaque personne, qu'elle soit géographique, culturelle ou sociale. Les éducateurs prennent en compte l'environnement de la personne dans la mise en œuvre de ses situations éducatives. Cet environnement n'est pas figé et évolue dans le temps et dans l'espace. Pour rester en phase avec un monde en perpétuelle mutation, l'UFCV défend une pédagogie qui se construit à partir de l'expérience du réel. De la même manière, « réel » n'est pas synonyme de « réalisme », il est aussi un vivier d'inspiration et d'enchantement infinis pour nourrir l'imaginaire.

C'est par le biais d'interactions avec le réel, alimentées par la curiosité, l'exploration et la manipulation d'outils et de techniques, que la personne pourra conscientiser son rapport à l'environnement puis agir sur celui-ci. Si la nature et le dehors restent les supports privilégiés de cette pédagogie, l'environnement numérique constitue également un espace d'échanges et de construction collective et accueille une communauté. Il peut donc être investi de la même façon.

Pour l'UFCV, la compréhension de l'environnement qui nous entoure ainsi que la prise de conscience de notre appartenance à la nature sont des prérequis à une bonne appréhension des enjeux de transition écologique. Cela passe par le plaisir de l'expérience vécue dans le milieu naturel, ainsi que par la mise en œuvre d'actions concrètes qu'elles soient éducatives, écologiques ou solidaires.

Modes d'intervention

■ mettre en place des situations qui favorisent l'empathie, la prise de conscience des conséquences de ses actes et renforcent la confiance en soi.

■ favoriser la coopération et la prise d'initiative notamment pour permettre au groupe de contribuer à la mise en place des situations.

■ permettre la compréhension et la prise de recul face aux contenus numériques et aux réseaux sociaux.

■ éduquer aux codes de l'image et de l'audiovisuel.

■ accompagner la découverte de l'environnement naturel.

■ permettre à la personne de mieux appréhender, exprimer et partager ses émotions.

■ ménager des temps de retour au calme et de relaxation.

■ ralentir le rythme des activités afin de permettre les échanges afin de partager les découvertes et les réactions face à des situations jusqu'alors inconnues.

■ faire découvrir les principes écologiques en accompagnant les publics vers un autre regard sur les milieux naturels.

■ permettre aux publics de s'émerveiller du réel et de conscientiser son rapport à son environnement.

■ favoriser les activités de recherche empirique et de développement de la méthode scientifique de manière animée et ludique.

■ promouvoir les sorties pédagogiques et la découverte de milieux et de structures différents.

■ utiliser sans compter l'art et la culture pour ouvrir d'autres horizons et permettre à chacun d'explorer, de créer, d'interagir, voir et comprendre le monde d'une autre manière (expositions, spectacles vivants, résidences d'artistes, créations et pratiques artistiques, littérature...).

■ utiliser la notion de plaisir dans les objectifs pédagogiques.

■ favoriser la prise de conscience des rapports sociaux inégalitaires dans notre société.

■ mettre en œuvre des actions en faveur de la transition écologique pour ne pas subir l'anxiété liée aux changements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité.

À l'UFCV, la pédagogie de l'expérience c'est :

■ de l'observation, de la compréhension et de la responsabilisation ;

■ l'animation de l'espace, y compris numérique (ex. : Promeneurs du Net¹⁹) ;

■ un temps et un espace modulable, au service de l'apprentissage.

Ce n'est pas :

■ la consommation passive de contenus numériques ;

■ la consommation excessive de biens matériels, de ressources ou d'activités.

Cette pédagogie renvoie vers les concepts :

■ le temps dans l'éducation ;

■ l'espace dans l'éducation ;

■ l'envie d'apprendre, susciter la curiosité ;

■ la pratique, l'action au cœur de l'éducation.

Annexes

¹⁹À l'origine, de concept Suédois, il s'agissait de l'intention d'installer un dialogue en ligne avec les jeunes. Portée alors par Béatrice Martellière, directrice et porteuse de projet pour les Caisses d'allocations familiales, cette présence éducative sur Internet s'est répandue au travers les professionnels afin de poursuivre en ligne, dans la rue numérique, leur travail réalisé sur le terrain. Ils offrent ainsi une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

L'imaginaire

L'imaginaire est une composante complexe et essentielle de la pensée. Il permet de se détacher du réel pour appréhender différemment son environnement. Bien que particulièrement importante au cours de l'enfance, la stimulation de l'imagination peut s'exercer à tout âge et à tout moment de la vie.

Ainsi, l'UFCV, de par ses actions, promeut une pédagogie visant à offrir à ses publics des espaces et des formes d'interventions encourageant l'imagination, la création et la rêverie : développer l'imaginaire et la créativité permet d'ouvrir le champ des possibles.

Le jeu, qu'il soit suggéré, encadré ou proposé, est le premier outil pour stimuler et créer des situations propices au développement de l'imaginaire. Cela passera par la mise à disposition de matériel pouvant être utilisé et détourné pour s'inventer des histoires, la proposition de grands jeux ancrés dans un univers fictif, la lecture de livre, la mise à disposition de jeux de société...

Détourner les moments de vie quotidienne, s'autoriser à penser différemment l'utilisation et l'aménagement de l'espace ou encore jouer avec le calendrier, sont autant de moyens complémentaires permettant de faire entrer l'imaginaire et la pensée créative dans les actions de l'UFCV.

La place de l'ennui et de la rêverie

Un des corollaires de l'imaginaire est l'ennui. Proposer des situations d'ennui, de lâcher-prise, c'est aussi ouvrir une porte sur l'inconscient. Cet état génère au moins deux postures que tout créatif connaît bien :

■ Se laisser aller à imaginer des situations ou des solutions qui semblent en premier lieu improbables et qui pour certaines ne seront jamais réalisées.

■ Chercher quoi faire pour ne plus s'ennuyer. L'ennui participe de l'éducation au temps. À force d'avoir rempli nos journées et nos têtes, nous en avons oublié la nécessité de savoir, parfois, les vider.

Adapter les réponses et contraintes éducatives

Pour que cela s'incarne concrètement, l'encadrant, qu'il soit-posture. Il doit arriver à se détacher des injonctions de rentabilité du temps et d'une proposition excessive d'activité. Pour créer un terrain propice à l'imagination, les planings doivent être assouplis et les activités doivent être moins nombreuses mais pensées dans un temps plus long. Il convient également de laisser place à la spontanéité et à la modification des programmes pour créer un cadre plus souple et plus créatif. Enfin, les équipes devront stimuler leur propre pensée créative pour imaginer du contenu et de nouvelles formes d'intervention.

Zoom sur la place de l'éducateur

Affirmer ses orientations et mettre en œuvre le projet éducatif de l'UFCV, demande à l'éducateur de réfléchir à sa posture. Véritable guide et garde-fou de notre pratique, chaque acteur est responsable de notre savoir-faire. Chacun devient donc garant des « bonnes pratiques » et relais de la transmission. Cette notion de tutorat, d'apprendre de pair à pair, ou accompagné d'un « parrain/marraine » permet un enrichissement perpétuel qui n'a de cesse de s'adapter.

L'éducateur, en réfléchissant son action, va chercher les méthodes et les postures les plus adéquates. En permettant différents espaces de liberté, en modulant ses interventions, il offre la possibilité au « s'éduquant » de réellement choisir le chemin qu'il souhaite (ou peut) emprunter.

L'UFCV souligne quatre postures pour accompagner/former/animer :

■ Être un **modèle** (faire faire) : dans le sens où l'acteur se met en action lui-même en tant qu'éducateur. Il montre au "s'éduquant"

une certaine façon de faire ou d'agir afin qu'il puisse l'expérimenter à son tour et le reproduire.

■ Être un **référent** (donner à faire) : dans le sens où il demande au « s'éduquant » de préparer son action. L'éducateur reste ici disponible pour l'aider à dépasser des difficultés lors de l'élaboration et donner des indications de perfectionnement et/ou des aides à l'élaboration par la suite.

■ Être un **partenaire** (faire avec) : le « s'éduquant » et l'éducateur font ensemble.

■ Être un **repère** (laisser libre de faire) : l'éducateur laisse le « s'éduquant » créer son projet (forme et contenu) tel qu'il le souhaite et le ressent. L'accompagnement se porte alors autant sur le projet que sur l'adéquation entre les choix faits ou que sur les capacités personnelles engagées.

Les attitudes de l'éducateur à l'UFCV, c'est :

- être facilitateur et accompagnant
- rester centré sur les objectifs à atteindre ;
- donner des instructions claires et précises ;
- développer la conscience collective ;

■ reformuler et recadrer régulièrement ;

■ contrôler les flux, pas les contenus ;

■ aider et accompagner ;

■ gérer les émotions ;

■ favoriser le développement de la conscience du soi et de l'esprit d'analyse ;

■ libérer les gestes et les corps ;

■ libérer la parole et la pensée ;

■ instaurer un climat créatif, voire innovant ;

■ renforcer la cohésion et la confiance (collaboration, coopération) ;

■ évaluer ;

■ favoriser et exprimer la cohérence ;

■ faire émerger les dysfonctionnements et y remédier.

Ce n'est pas :

■ être malveillant ou humiliant ;

■ faire à la place de ;

■ isoler les personnes et/ou les empêcher de s'exprimer ;

■ déshumaniser la personne au profit du collectif ;

■ se conformer à une pensée unique et à un formatage confortable et paresseux.

Glossaire

ACCOMPAGNATEUR : L'accompagnateur est une personne au service direct des publics. Il est chargé de guider, soutenir et encadrer les publics auprès desquels il agit, tout au long de leur expérience éducative. Il joue un rôle crucial en les aidant à atteindre leurs objectifs d'apprentissage tout en créant un environnement favorable à leur développement personnel et éducatif.

ACTEURS : Les acteurs représentent toutes les personnes pouvant participer ou agir à l'UFCV. Ce terme regroupe ainsi les bénévoles, les volontaires, les salariés. Enfants, jeunes, familles, personnes âgées, personnes fragilisées ou en situation de handicap... En ayant la possibilité d'agir sur leurs projets de vacances, de loisirs ou de formation, les publics deviennent également des acteurs.

ANIMATEUR : L'animateur est une personne qui encadre les publics de l'UFCV. Il est force de proposition pour les interventions qu'il mène tout en étant attentif aux envies et aux besoins des publics qu'il encadre. Il est un acteur social responsable et participe activement à la création de liens, à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de l'UFCV ;

L'AUTRE : L'autre représente tout être avec qui la personne est amenée à échanger. Pour l'UFCV, ce terme implique une perspective de relation et d'interaction. Il met en lumière la diversité des personnes impliquées dans les actions et projets, chacune apportant ses propres expériences, perspectives et compétences.

S'ÉDUCANT : Le « s'éduquant » est un terme québécois utilisé pour désigner généralement l'apprenant en intégrant le cheminement qu'il effectue. Dans ce projet éducatif, il qualifie la personne apprenante, première bénéficiaire des démarches éducatives mise en place par l'UFCV.

ÉDUCATEUR : L'éducateur est la personne en charge du bon déroulement et de la bonne exécution du projet éducatif et de ses déclinaisons (comme le projet pédagogique) auprès des bénéficiaires. Suivant les activités, il peut s'agir d'accompagnant aux vacances adaptées, d'animateur en accueils de loisirs ou en centres de vacances, de directeur ou toute autre personne en contact avec les publics.

FORMATEUR : Le formateur est chargé de concevoir et de dispenser des programmes ou sessions de formation. Il est garant de la bonne mise en œuvre des pédagogies privilégiées par l'UFCV. Il facilite la progression des acteurs auprès desquels il intervient en mettant en place des méthodes et techniques d'apprentissage adaptées. Il veille à transmettre des savoir et savoir-faire dans le respect de chaque personne, dans un environnement stimulant et collaboratif. Il sait transmettre les intentions éducatives et pédagogies aux futurs acteurs officiant auprès des publics de l'UFCV.

LES PARTIES PRENANTES : Ce terme englobe toutes les personnes, s'éduquants, publics, acteurs et partenaires, en lien avec l'UFCV.

LES PUBLICS : Personnes bénéficiant des actions et projets de l'UFCV. Les publics de l'UFCV sont nombreux et variés, ils peuvent être de tout âge, de toute origine et avoir des capacités ou des « talents » très différents.

UFCV

WWW.UFCV.FR

Siège de l'UFCV - 140 avenue Jean Lolive
C3 - Bâtiment Lavoisier - 93500 Pantin
01 44 72 45 48 - service.ufcv@ufcv.fr

